

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Sans-abri, mal-logés : rassemblements ce soir pour les Oubliés de la République !

À PARIS : PLACE RENÉ CASSIN AUX HALLES DE 19 À 22 HEURES

Paris, le 21 février 2019

La situation que vivent les 4 millions de personnes mal-logées et sans-abri résulte d'une insuffisance chronique de mobilisation et d'investissement de la puissance publique pour apporter des réponses adaptées, tant quantitativement que qualitativement. Cet hiver encore, des milliers de ménages, parfois en famille avec enfants, sont contraints de dormir sur les trottoirs, dans des abris de fortune, aux urgences de l'hôpital, du fait de la saturation des dispositifs d'urgence ou faute de pouvoir se maintenir dans leur logement ou accéder à un toit stable. À Paris, à territoire constant, le nombre de sans abri a augmenté de 10 % dans la capitale en un an. À Lyon, cet hiver, le 115 n'avait plus aucune place à attribuer aux personnes isolées. À Toulouse, pour 95 % des rares personnes qui arrivent à joindre le 115, il n'y a pas de solution. En Seine-Saint-Denis, entre 60 et 70 % de sans- domicile que l'on rencontre en maraude n'appellent même plus le 115. De plus, des milliers de places ouvertes temporairement cet hiver vont progressivement fermer d'ici juin, comme s'il était acceptable de dormir dans la rue en été qu'en hiver.

Devant cette situation dramatique, les **36 associations nationales de solidarité du Collectif des Associations Unies (C.A.U.)** lancent l'alerte et se rassemblent ce soir à Paris place René Cassin aux Halles (1^{er} arrondissement), à Mulhouse et à Saint-Maur. **Elles en appellent aux pouvoirs publics – Etat et collectivités locales – afin qu'aucune personne isolée ou en famille hébergée dans le cadre des places hivernales ne soit remise à la rue, sans solution de relogement ou d'hébergement avec un accompagnement adapté. Elles appellent avec force à la fin de la gestion « au thermomètre » de la grande exclusion, à un moratoire sur les expulsions locatives et à des politiques publiques qui ne laissent personne sur le bord de la route.**

Les difficultés d'accès et de maintien dans le logement occupent une place trop limitée dans le Grand Débat organisé à la suite de la mobilisation du mouvement des « Gilets Jaunes ». Fortes de leur expérience, les associations réaffirment que l'exclusion n'est pas une fatalité. **Des solutions existent et la situation impose à la puissance publique, tant au niveau national que local, d'activer en urgence tous les leviers, tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la protection qui s'impose pour les personnes en situation de grande détresse. Pour que le droit au logement devienne effectif pour tous.** Les pouvoirs publics doivent dès à présent travailler à rétablir la justice et la cohésion sociales dans le pays, en faisant respecter le droit au logement sur les territoires et en offrant la possibilité à tous de s'insérer durablement dans la société.